



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 25 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi vingt-cinq mars à vingt heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

Date de convocation :
18/03/2022
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 29
Conseillers votants : 35

M. François OUZILLEAU, Maire,

Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE, M. Jérôme GRENIER, Mme Dominique MORIN, Mme Léocadie ZINSOU, M. Hervé HERRY, Mme Nicole BALMARY, M. Yves ETIENNE, Mme Catherine DELALANDE, Adjoints

Mme Sylvie GRAFFIN, M. Youssef SAUKRET, Mme Paola VANEGAS, M. Antoine RICHARD, Mme Marie-Christine GINESTIERE, M. Denis AIM, Mme Zahia GASMI, M. Olivier VANBELLE, Mme Marjorie HARDY, Mme Lydie BRIOULT, Mme Nathalie CHESNAIS, M. Eric FAUQUE, Monsieur Pierre FRANSCSCHINA, Madame Heidi DESEAU, Mme Lorine BALIKCI, M. David HEDOIRE, Mme Fanny FLAMANT, M. Gabriel SINO, Mme Bérénice LIPIEC, M. Raphaël AUBERT, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Johan AUVRAY à M. Yves ETIENNE
M. Christopher LENOURY à M. Youssef SAUKRET
Mme Evelyne HORNAERT à Mme Dominique MORIN
Mme Patricia DAUMARIE à M. Jérôme GRENIER
M. Jean-Marie M BELO à Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE
Mme Blandine RIPERT à Mme Catherine DELALANDE

Absents :

Secrétaire de séance : Nathalie CHESNAIS

N° 045/2022

Rapporteur : Léocadie ZINSOU

OBJET : Subventions 2022 aux associations

Malgré la crise sanitaire persistante, les associations, acteurs essentiels de cohésion et de solidarité, font preuve d'initiatives et d'inventivité pour s'adapter et maintenir un lien indispensable avec leurs adhérents et bénéficiaires.

Qu'elles soient sportives, culturelles, sociales, les associations participent à l'animation de la commune, à sa renommée et dynamisent notre territoire. La commune reste très attentive à leur situation et souhaite les accompagner au mieux dans leur projet. C'est ainsi que certaines d'entre elles collaborent, dans le respect des protocoles, notamment à des dispositifs éducatifs pendant le temps scolaire mais également après la classe dans le cadre de l'Ecole Municipale du Sport et de la Culture (EMSC).

La situation sanitaire a mis en lumière également le rôle déterminant que jouent les associations caritatives et de leurs nombreux bénévoles, auprès des publics fragilisés. A ce titre, une attention particulière a été portée aux projets et actions d'aide et de soutien qui minimisent les effets de la crise et apportent un réconfort et une présence indispensables aux personnes isolées et confrontées à un manque de ressources.

Dans ce contexte, toutes les formes de soutien aux associations illustrent la détermination de la commune, à les accompagner au plus près des réalités auxquelles elles sont confrontées. Ces aides s'inscrivent dans le cadre d'une politique globale portée par la municipalité qui reconnaît le rôle de ces acteurs dans la vie communale et l'importance du lien social dont ils sont porteurs.



La mutualisation des salles est une priorité afin d'accueillir le plus grand nombre d'associations. Ce sont désormais 122 associations qui sont accueillies dans les locaux communaux, soit 93 816 heures par an de mises à disposition.

Toutes les occupations octroyées à titre gracieux, soumises à la signature préalable d'une convention et d'un règlement intérieur, font l'objet d'un recensement précis de leur usage et de vérifications régulières.

L'objectif de cette démarche est de s'assurer des bonnes conditions d'utilisation des locaux, mais aussi d'optimiser leurs occupations afin de proposer des créneaux supplémentaires au bénéfice de nouvelles demandes.

Toute mise à disposition de locaux équivaut à l'octroi d'avantages en nature pour les associations concernées, ce montant leur est retransmis chaque année.

Une simplification des démarches a été mise en place pour solliciter une subvention et remettre les dossiers. Ainsi, via le site de la ville, bon nombre d'associations créent leur compte citoyen pour renseigner les formulaires, les transmettre, compléter des pièces justificatives et informations afférentes. Cet espace permet également de faire d'autres demandes (réservation de salles, bourses aux bénévoles, prêt de matériel...) et de communiquer aisément avec le bon interlocuteur.

Les propositions d'attribution annexées à ce rapport soumises au conseil municipal sont issues d'une méthodologie fondée sur :

- La concertation avec les acteurs associatifs selon le projet déposé ;
- L'application de critères d'intérêt général ;
- La production d'informations complètes de la part des associations ;
- La prise en compte de l'ensemble des liens entre la commune et les associations (locaux, aides logistiques...);
- La signature par les associations de la charte de laïcité ;
- Un principe général de transparence.

Considérant que les associations caritatives sont prioritaires en termes de besoins financiers en cette période de crise sanitaire, il est proposé pour 2022 de suspendre ou réduire les subventions aux associations dont les réserves financières apparaissent nettement supérieures à leur besoin de fonds de roulement.

Comme cela a été indiqué aux associations concernées, certains dossiers parfois incomplets dont l'instruction est en cours de finalisation, seront présentés ultérieurement, dans le cadre d'une nouvelle délibération.

Enfin, certains montants indiqués dans les tableaux annexés à ce rapport ont été instruits sur

la base de projets proposés par les associations. Leur versement effectif sera donc conditionné à la signature d'une convention de partenariat dite « appel à projet », à la réalisation du projet et à son évaluation après production des pièces justificatives. La priorité est donnée à la dynamique de projet des associations plutôt que de soutenir de simples besoins de fonctionnement.

L'implication des acteurs associatifs dans la vie communale, leur contribution à l'animation et la promotion de la ville, ainsi que le lien social généré par leurs actions et leur participation sont pris en considération pour déterminer le montant de la subvention proposée.

Dans le domaine sportif, une distinction est opérée entre les associations ayant un objectif de compétition et celles centrées sur une pratique dite de « loisirs ».

Aussi conformément au décret n°2007-450 du 25 mars 2007 portant établissement de la liste des pièces justificatives de paiement des communes, des départements, des régions et des établissements publics locaux, l'octroi de toute subvention doit faire l'objet d'une décision attributive nominative de la part de l'assemblée délibérante.

Le présent rapport a donc pour objet :

- De décider de l'attribution nominative des subventions de fonctionnement et d'équipement pour l'année 2022, étant précisé que par combinaison de l'article 10 de la Loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et des articles 1, 2 et 3 du décret 2001-495 du 06 juin 2001 pris pour application de l'article 10 précité, la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques est soumise à diverses obligations et notamment, à la passation d'une convention pour les subventions allouées aux organismes de droit privé dont le seuil est supérieur à 23 000 € et la signature du contrat d'engagement républicain.
- De conclure une convention d'objectifs avec les associations bénéficiaires d'un montant total de subvention(s) supérieur ou égal à 23 000 €.
- De conclure une convention de partenariat dite « appel à projet » définissant les engagements réciproques de l'association et de la commune dans la réalisation du projet.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses article L.1111-1, L.1111-2 (1^{er} alinéa), L.1611-4 et L.2121-29 (1^{er} alinéa),

Vu l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le budget primitif adopté dans la séance du 10 décembre 2021 pour l'exercice 2022.

Considérant l'exposé du rapporteur,

Considérant que le groupe Vernon Ville Citoyenne (représenté par M. Gabriel SINO et Mme Bérénice LIPIEC) votre contre la subvention accordée à l'association BPM Média 78.

Considérant que certains élus ne prennent pas part au vote pour les seules associations suivantes ;

- Mme GINESTIERE : ASAB, LES CHAT'MIS VERNONNAIS, L'AVENIR DE VERNON, ECOLE ELEMENTAIRE MAXIME MARCHAND,
- Mme HARDY : COMITE DE JUMELAGE, ECOLE DU PARC, L'AVENIR DU PARC,
- Mme ZINSOU : COMITE DE JUMELAGE, STE PHILHARMONIQUE DE VERNON,
- Mme HORNAERT : COMITE DE JUMELAGE, ALFA, ELV,
- Mme VANEGAS : COMITE DE JUMELAGE
- M. ETIENNE : COMITE DE JUMELAGE, ALFA, CLUB DE L'AMITIE, ELV,
- M. HERRY : COMITE DE JUMELAGE, LE CERCLE DU BATEAU - ATELIER DE VERNON,
- Mme BALMARY : LE CERCLE DU BATEAU - ATELIER DE VERNON,
- Mme DAUMARIE : STE PHILHARMONIQUE DE VERNON,
- Mme CHESNAIS : ECOLE ELEMENTAIRE CHÂTEAU ST LAZARE,
- Mme GRAFFIN : ECOLE MATERNELLE LES NYMPHEAS,

- Mme RIPERT : MATERNELLE MARIE-JO BESSET,
- Mme GASMI : ECOLE ELE. ARC EN CIEL 2,
- Mme MORIN : ELV,
- M. AUVRAY : ELV, JEUNESSE ET VIE,
- M SAUKRET : JEUNESSE ET VIE,
- Mme RIPERT : JEUNESSE ET VIE,
- Mme DELALANDE : PREPARE TOIT
- Mme FLAMANT : COMITE DE JUMELAGE,
- Mme LIPIEC : COMITE DE JUMELAGE).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- ATTRIBUE les subventions de fonctionnement (fonctionnement courant, appel à projet) et d'investissement, au titre de l'année 2022 selon le tableau annexé,
- PRECISE que les associations bénéficiant d'un montant de subvention(s) supérieur ou égal à 23 000€ seront soumises à la signature d'une convention d'objectifs définissant les conditions de réalisation des dits objectifs,
- ADOPTE le modèle de convention dite « appel à projet » et d'objectifs à intervenir avec chaque association concernée,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer chaque convention d'objectifs et d'appel à projets, à conclure avec les associations bénéficiaires d'une subvention,
- PRECISE que les subventions liées à un projet feront l'objet d'une convention de partenariat dite « appel à projet » et que leur versement sera conditionné à la réalisation effective dudit projet après évaluation et fourniture des pièces justificatives.

Vie associative et participation citoyenne

Avis favorable

Ressources humaines et finances

Avis favorable

Délibéré :

Adoptée à la majorité des votants (Ne prend pas part au vote : Mme MORIN, M. AUVRAY, Mme ZINSOU, M. HERRY, Mme BALMARY, M. ETIENNE, Mme DELALANDE, Mme HORNAERT, Mme DAUMARIE, Mme GRAFFIN, M. SAUKRET, Mme VANEGAS, Mme GINESTIERE, Mme GASMI, Mme HARDY, Mme CHESNAIS, Mme RIPERT, Mme FLAMANT, Mme LIPIEC;)

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus

Le registre dûment signé

Pour extrait conforme,

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif

dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

SYNTHESE GLOBALE SUBVENTIONS 2022

CADRE DE VIE	DESIGNATION	PROJET 2022	Fonct	Projet	Invest
AMICALE DES EMPLOYES COMMUNAUX	fonctionnement		10 000,00 €		
	fonctionnement parking		1 000,00 €		
	fonctionnement arbre de Noël		5 000,00 €		
ASAB	fonctionnement		300,00 €		
ASSOCIATION DU PETIT VAL	fonctionnement		250,00 €		
ASSOCIATION INDIENNE DE VERNON	fonctionnement		500,00 €		
CEAPV	fonctionnement		1 500,00 €		
LES CHAT'MIS VERNONNAIS	fonctionnement		3 000,00 €		
COMITE DE JUMELAGE	fonctionnement		9 700,00 €		
ASSOCIATION HAMEAU DE NORMANDIE	investissement	Panneau d'affichage			689,55 €
	fonctionnement		500,00 €		
KIWANIS	appel à projet	Fête de la Pomme		7 500,00 €	
MEDIA 78	fonctionnement		8 000,00 €		
MOBIL'ITII VERNON	appel à projet	Participation Eco Marathon		1 000,00 €	
SOCIETE D'HORTICULTURE DE VERNON ET SA REGION	fonctionnement		200,00 €		
PLANETE SCIENCES NORMANDIE	appel à projet	Summer sciences Vernon !		3 000,00 €	
	appel à projet	Mangeons grâce à la science !		2 500,00 €	
	appel à projet	Minifusée		4 000,00 €	
	appel à projet	Coupe de France de robotique junior, finale régionale		3 000,00 €	
	appel à projet	Allumons les étoiles !		2 000,00 €	
UNE PENSEE	fonctionnement		3 000,00 €		
VERNON TRAIN DE VIE	fonctionnement		1 000,00 €		
	TOTAL Fonctionnement / Projet / Investissement		43 950,00 €	23 000,00 €	689,55 €
	TOTAL Fonctionnement		66 950,00 €		
	TOTAL Fonctionnement ET Investissement			67 639,55 €	

CULTURE	DESIGNATION	PROJET 2022	Fonct	Projet	Invest
ART VISUEL	fonctionnement		1 000,00 €		
	appel à projet	Art expérimental concours		2 000,00 €	
ASSOCIATION LES FUSEAUX EN SEINE	fonctionnement		300,00 €		
ASSOCIATION LIVRES EN FETE	appel à projet	Salon du livre de Vernon		11 000,00 €	
ASSOCIATION AILEAT	fonctionnement (EMSC)		900,00 €		
BACH EN SEINE EURE	appel à projet	Cours de japonais et chinois		1 500,00 €	
	appel à projet	Orgues en fête		2 300,00 €	
BIBLIOTHEQUE SONORE	fonctionnement		1 000,00 €		
	investissement	Matériel informatique			500,00 €
CERCLE D'ETUDES VERNONNAIS	fonctionnement		1 250,00 €		
CHORUS SEMPER VIRET	fonctionnement		800,00 €		
	appel à projet	Trois de cœur		1 600,00 €	
GROUPE PHOTO REGION VERNON	fonctionnement		250,00 €		
	appel à projet	Salon international de photographie de Vernon en Normandie		1 500,00 €	
JAZZIC INSTINCT	fonctionnement		500,00 €		
LA COMPAGNIE BOREALE	appel à projet	Tu seras un Homme, ma fille		4 500,00 €	
LE CERCLE DU BATEAU - ATELIER DE VERNON	fonctionnement		3 500,00 €		
	appel à projet	Mystère de St Adjutor 2022		800,00 €	
	appel à projet	Les "Seine balades écocitoyennes"		500,00 €	
	appel à projet	Week-end du goût		900,00 €	
	investissement	Rénovation des deux bateaux			700,00 €
LE CROCHET DES PIRATES	appel à projet	L'île aux merveilles		2 000,00 €	
	investissement	Barnum			1 300,00 €
LE LION COMPAGNIE DE L'EURE	fonctionnement		2 400,00 €		
	fonctionnement (EMSC)		900,00 €		
CHŒUR HUGUES REINER	appel à projet	Concert chœur, piano, bandonéon, contrebasse		3 500,00 €	
	appel à projet	Concert chœur et cuivres sur l'ancien de pont de Vernon		3 000,00 €	
CINENUM	appel à projet	Festival du cinéma de Vernon : la Normandie et le monde de l'Art		4 000,00 €	
LES AMIS DU MUSEE	fonctionnement		500,00 €		
LES REVES INDOCILES	appel à projet	Utopolis		3 500,00 €	
MICROTEL	fonctionnement		500,00 €		
MUSIQUE DE CHAMBRE EN NORMANDIE	appel à projet	Musique de chambre en Normandie		10 000,00 €	
RENCONTRES MUSICALES DE VERNON	fonctionnement		900,00 €		
	fonctionnement		20 000,00 €		
SOCIETE PHILHARMONIQUE DE VERNON	investissement	4ème timbale			1 000,00 €
	fonctionnement		300,00 €		
UN AUTRE REGARD	appel à projet	Mois du film documentaire 2022		450,00 €	
VERNON SCRAP	fonctionnement		300,00 €		
COMM-VR	appel à projet	Les après-midis virtuels dans les écoles de Vernon		1 500,00 €	
	TOTAL Fonctionnement / Projet / Investissement		35 300,00 €	54 550,00 €	3 500,00 €
	TOTAL Fonctionnement		89 850,00 €		
	TOTAL Fonctionnement ET Investissement			93 350,00 €	

SCOLAIRE	DESIGNATION	PROJET 2022	Fonct	Projet	Invest
ASSOCIATION VERS L'INCLUSION DE LA NORME HANDI (AINH)	appel à projet	Sensibilisation scolaire au handicap		2 000,00 €	
ECOLE ELEMENTAIRE CHÂTEAU ST LAZARE	appel à projet	Atelier d'entraînement à l'attention et à la pleine conscience		750,00 €	
JEUNESSES MUSICALES DE France	fonctionnement		1 500,00 €		
ECOLE ELEMENTAIRE DU PARC	appel à projet	Classe de découverte "eau"		1 608,60 €	
ECOLE MATERNELLE LES NYMPHEAS	appel à projet	Arts visuels et développement durable		750,00 €	
ECOLE MATERNELLE MARIE-JO BESSET	appel à projet	Interventions théâtrales		3 500,00 €	
ECOLE ELEMENTAIRE MAXIME MARCHAND	appel à projet	Classe de découverte "plages du débarquement"		4 378,00 €	
ECOLE ELEMENTAIRE ARC EN CIEL 2	appel à projet	Classe de découverte développement durable		980,00 €	
	TOTAL Fonctionnement / Projet / Investissement		1 500,00 €	13 966,60 €	0,00 €
	TOTAL Fonctionnement		15 466,60 €		
	TOTAL Fonctionnement ET Investissement		15 466,60 €		

SOCIAL	DESIGNATION	PROJET 2022	Fonct	Projet	Invest
ACCUEIL SERVICE	fonctionnement		2 000,00 €		
ACTEURS DE VIE	fonctionnement		1 500,00 €		
ADEM	fonctionnement		800,00 €		
	fonctionnement		2 000,00 €		
ALFA	appel à projet	Permis pour l'emploi		6 000,00 €	
	investissement	Virtuel box + daschcams			900,00 €
	investissement	Imprimante 3D et tableaux numériques interactifs			4 000,00 €
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU DON DU SANG BENEVOLE VERNON SAINT MARCEL	fonctionnement		300,00 €		
ARPA	fonctionnement		3 400,00 €		
ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES ET D'ACTIONS JUDICIAIRES (AVEDEACJE)	appel à projet	Aide aux victimes		3 000,00 €	
ASSOCIATION J'EXISTE	appel à projet	Atelier ABA		2 500,00 €	
ASSOCIATION VERS L'INCLUSION DE LA NORME HANDI (AINH)	appel à projet	Un an pour une vie		1 500,00 €	
AVAP	fonctionnement		3 000,00 €		
CLUB DE L'AMITIE	fonctionnement		4 500,00 €		
CROIX ROUGE FRANCAISE	fonctionnement		400,00 €		
ELV	fonctionnement		40 000,00 €		
	appel à projet	Promotion de l'écocitoyenneté dans les quartiers		1 000,00 €	
HABITAT ET HUMANISME	fonctionnement		3 000,00 €		
	fonctionnement	FJT	35 000,00 €		
JEUNESSE ET VIE	fonctionnement	Epicerie sociale	25 000,00 €		
	fonctionnement	Salon de coiffure solidaire	2 300,00 €		
LES RESTAURANTS DU CŒUR	fonctionnement		1 500,00 €		
PREPARE TOIT	fonctionnement		700,00 €		
SAINT VINCENT DE PAUL	fonctionnement		3 900,00 €		
SECOURS CATHOLIQUE	fonctionnement		1 200,00 €		
SECOURS POPULAIRE	fonctionnement		2 600,00 €		
	investissement	Mobilier et électroménager			5 000,00 €
SOLIDARITE ET PARTAGE	fonctionnement		3 000,00 €		
SPORTS ET LOISIRS 3ème AGE	fonctionnement		3 000,00 €		
UNAFAM	fonctionnement		1 000,00 €		
VMEH (visiteurs malades)	fonctionnement		250,00 €		
	TOTAL Fonctionnement / Projet / Investissement		140 350,00 €	14 000,00 €	9 900,00 €
	TOTAL Fonctionnement		154 350,00 €		
	TOTAL Fonctionnement ET Investissement		164 250,00 €		

SPORT	DESIGNATION	PROJET 2022	Fonct	Projet	Invest
ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE DUMEZIL	fonctionnement		400,00 €		
ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ADJUTOR	fonctionnement		400,00 €		
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE ARIANE	fonctionnement		400,00 €		
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE CERVANTES	fonctionnement		400,00 €		
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE CESAR LEMAITRE	fonctionnement		400,00 €		
AVENIR DE VERNON	fonctionnement		18 000,00 €		
	fonctionnement (EMSC)		900,00 €		
	appel à projet	Inclusion ULIS		900,00 €	
	appel à projet	Section handicap		900,00 €	
	investissement	Kassiope bloc parkour 3 éléments			1 116,00 €
	investissement	Tremplin de compétition			640,00 €
CANI SPORT EURE	investissement	Deux blocs de réception			3 070,00 €
	appel à projet	Cani-trail des Impressionnistes		1 000,00 €	
CERCLE D'ESCRIME DE VERNON	appel à projet	Cani-cross des Impressionnistes		1 000,00 €	
	fonctionnement		6 000,00 €		
	appel à projet	Tournoi de Vernon		900,00 €	
	fonctionnement (classe sportive)		1 000,00 €		
CLUB DE MUSCULATION SANTE DE VERNON	fonctionnement (EMSC)		900,00 €		
CLUB FULL CONTACT VERNONNAIS	appel à projet	Parcours santé		2 500,00 €	
CLUB SPORTIF SAINT ADJUTOR (CSSA)	fonctionnement		1 500,00 €		
COMPAGNIE D'ARC DE VERNON	fonctionnement		400,00 €		
	fonctionnement (EMSC)		900,00 €		
	fonctionnement		3 000,00 €		
	appel à projet	Vernon terre de jeux 2024		1 500,00 €	
CSADN	investissement	Remplacement de l'ensemble de la ciblerie			2 000,00 €
EMULATION NAUTIQUE DE VERNON	fonctionnement (EMSC)		11 000,00 €		
EVVSM	appel à projet	Le 24 faites vos jeux : rêver, ramer, triompher		1 000,00 €	
	fonctionnement		4 500,00 €		
	appel à projet	Destination Vernon		1 000,00 €	
	fonctionnement (classe sportive)		1 000,00 €		
LA LIGNE D'EAU-LLO	fonctionnement (EMSC)		900,00 €		
	fonctionnement		4 500,00 €		
LES LIONS TRIATHLON	fonctionnement (EMSC)		900,00 €		
	appel à projet	8ème trail des Lions		1 500,00 €	
SMV HAND-BALL	appel à projet	8ème triathlon des Lions		2 000,00 €	
	fonctionnement		110 000,00 €		
	appel à projet	Challenge Rozalia		1 500,00 €	
SPN	investissement	Fauteuils			8 640,00 €
	appel à projet	Handi amo tour		1 000,00 €	
	fonctionnement		144 000,00 €		
SPN ATHLETISME	appel à projet	Vernon tout court		3 000,00 €	
	appel à projet	Trail Vernon Giverny		1 000,00 €	
	appel à projet	Cross de Vernon		1 000,00 €	
	appel à projet	Meeting de Vernon		1 500,00 €	
SPN BASKET	appel à projet	Destination Vernon		1 500,00 €	
	fonctionnement (classe sportive)		1 000,00 €		
	fonctionnement (EMSC)		900,00 €		
SPN CANOE KAYAK	appel à projet	Destination Vernon		2 500,00 €	
	fonctionnement (classe sportive)		1 000,00 €		
	appel à projet	Sport santé Sénior		500,00 €	
	appel à projet	Sport santé handicap		500,00 €	
	investissement	Remorque et bouées			2 235,00 €
SPN FOOT	fonctionnement (classe sportive)		1 000,00 €		
	appel à projet	Destination Vernon		1 500,00 €	
	appel à projet	Finales départementales et match de gala féminin		1 000,00 €	
	appel à projet	Inclusion jeunes en situation de handicap et Journée foot s'adapte		1 000,00 €	
	fonctionnement (EMSC)		900,00 €		
SPN KARATE	fonctionnement (EMSC)		900,00 €		
	appel à projet	Master d'arts martiaux		3 000,00 €	
SPN PLONGEE	fonctionnement (classe sportive)		1 000,00 €		
	appel à projet	Sortie formation jeunes		1 750,00 €	
	appel à projet	Destination Vernon		4 500,00 €	
SPN RUGBY	investissement	Matériel de plongée			1 585,00 €
	appel à projet	Intervention écoles - initiation au rugby		250,00 €	
	appel à projet	Intervention public en situation de handicap		250,00 €	
	appel à projet	Tournoi inter-écoles		250,00 €	
	appel à projet	Tournoi inter-entreprises		500,00 €	
	appel à projet	Organisation journée des écoles de rugby de l'Eure		500,00 €	
SPN TWIRLING BATON	investissement	Matériel informatique et équipement sportif (bâtons)			345,00 €
TENNIS CLUB DE VERNON	fonctionnement		17 000,00 €		
	appel à projet	Semaine du handi-tennis et de la sensibilisation du handicap		1 000,00 €	
	fonctionnement (classe sportive)		1 000,00 €		
	appel à projet	Journée de l'olympisme		500,00 €	
	fonctionnement (EMSC)		900,00 €		
VCV COURSE	investissement	Abri			1 100,00 €
VCV CYCLO	fonctionnement		5 000,00 €		
	appel à projet	Organisation critérium à Vernon		1 500,00 €	
VERNON PETANQUE	appel à projet	23ème vernonnaise tout terrain		1 000,00 €	
	fonctionnement		4 500,00 €		
YACHT CLUB DE VERNON	appel à projet	Aménagement terrain		2 000,00 €	
	fonctionnement		3 500,00 €		
	fonctionnement (EMSC)		500,00 €		
	appel à projet	Destination Vernon		2 500,00 €	
	appel à projet	Organisation régates régionales 2022 à Vernon		500,00 €	
	appel à projet	Favoriser la pratique de handivoile		1 000,00 €	
TOTAL Fonctionnement / Projet / Investissement			350 500,00 €	52 700,00 €	23 445,00 €
TOTAL Fonctionnement			403 200,00 €		
TOTAL Fonctionnement ET Investissement				426 645,00 €	